

|   |                                   |  |
|---|-----------------------------------|--|
|  | <h1>CADRE DE SANTE SSR</h1>       | Référence Intraqual à Copier<br>Coller |
| Version : 1   | Date de diffusion : novembre 2019 | Page 1 sur 3                           |

**Libellé de la fiche métier de rattachement : ([www.métiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr](http://www.métiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr))**

**Code métier:** 05U10

**DIRECTION/SITE :** LM

**SERVICE/POLE :** SSR pôle gériatrie

### IDENTIFICATION DU POSTE

**N° de poste de travail (renseigné par la DRH):**

**Grade :** cadre de santé

**Quotité de travail :** 100% repos fixes

**Horaires et jours travaillés :** horaire de journée du lundi au vendredi (forfait jour)

**Responsable(s) hiérarchique(s) :**

Directrice du site LOUISE MICHEL : Mme MODEBELU  
Praticien responsable de pôle : Dr. BOHATIER  
Directrice des soins CHU Louise Michel: Mme ETCHART  
Coordinatrice des Soins CHU : Mme LAC  
Cadre supérieur de pôle : Mme BIRON

### PRESENTATION ET DEFINITION DU POLE GERONTOLOGIE

Le pôle gériatrie-gérontologie est un pôle inter-établissement CHU Clermont Ferrand-CH Riom.

Il comprend :

- CHU Clermont Ferrand :
  - 1 Unité Cognitivo-Comportementale (UCC 10 lits) et 1 Unité de Gériatrie Aiguë Cognitivo-Comportementale (UGACC 14 lits)
  - 1 unité de soins de suite et de réadaptation (SSR) – 56 lits
  - 2 unités de soins de longue durée (USDL) – 98 lits
  - 1 unité d'hébergement renforcé (UHR) – 12 lits
  - 1 unité d'EHPAD – 76 lits
  - 1 PASA – 12 places
  - 1 unité mobile de gériatrie (UMG)
  - 1 Antenne d'Onco-Gériatrie (AOG)
- CH Riom :
  - 3 unités EHPAD – 149 lits
  - 3 unités de court séjour gériatrique – 75 lits
  - Centre de Consultations et d'Evaluation Gérontologique et des Troubles de la mémoire (CEGERM)

### PRESENTATION ET MISSIONS DU SERVICE SSR :

Une unité de 56 lits qui accueille des patients âgés de plus de 75 ans, présentant des risques particuliers de décompensation, pouvant relever d'une ou plusieurs pathologies chroniques ou invalidantes, risquant d'entraîner l'installation ou l'aggravation d'une déficience source de dépendance physique ou psychique difficilement réversible.

Les patients accueillis sont fragiles et très dépendants, avec des pathologies lourdes souvent récusés par les autres SSR de la région (AVC massif, insuffisance rénale terminale avec ou sans dialyse, ...).

**Les missions du service sont :**

- D'assurer les soins médicaux, curatifs ou palliatifs, d'ajustement des thérapeutiques, de renutrition, de diagnostic et de traitement des pathologies déséquilibrées,
- D'assurer la rééducation et la réadaptation pour limiter les handicaps physiques, sensoriels, cognitifs et comportementaux,
- De maintenir ou redonner de l'autonomie,
- D'assurer l'accompagnement à la réinsertion sociale.

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| Rédacteur : ETCHART Sonia<br>Le : novembre 2019 | Relecture : BOHATIER Jerome<br>Le : novembre 2019 | Validation GUILLEMARD<br>Dominique<br>Le : novembre 2019 | Approbation DELRIEU<br>Marie Anne<br>Le : novembre 2019 |
|---|---|--|---|

|   |                                   |  |
|---|-----------------------------------|--|
|  | <h1>CADRE DE SANTE SSR</h1>       | Référence Intraqual à Copier<br>Coller |
| Version : 1   | Date de diffusion : novembre 2019 | Page 2 sur 3                           |

## DEFINITION DU POSTE

Fonction conforme aux textes régissant la fonction de cadre de santé.

Le cadre exerce ses fonctions sous l'autorité du directeur d'établissement, de la coordinatrice des soins, de la directrice des soins et du cadre supérieur de pôle, en accord avec la politique de soins du CHU.

Le cadre de santé est responsable de :

- La qualité de l'accueil des personnes soignées et de leur famille.
- La qualité et la sécurité des soins dans le respect des bonnes pratiques
- La gestion et l'animation de l'équipe soignante.
- L'encadrement des étudiants.
- La gestion du matériel, des locaux et des stocks.
- La gestion du flux des patients (programmation des entrées et des sorties des patients)

Le cadre de santé travaille en étroite collaboration avec:

- Le chef de service ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires médicaux du service et tous les cadres du pôle gériatrie.
- Les autres services du pôle
- Les médecins du service
- Le service social
- Les rééducateurs

## ACTIVITES PRINCIPALES

Le cadre de santé, au sein du pôle :

- Participe à la construction de la politique de soins (du projet de soins du pôle avec le souci de cohérence des objectifs et des moyens)
- Travaille en collaboration avec l'équipe médicale et l'équipe de cadres pour :
  - L'élaboration des projets
  - La planification des entrées
  - La cohérence des pratiques et des outils
  - La mise en place de sessions de formations internes au pôle

Le cadre de santé, au sein de l'unité :

- Est responsable de l'organisation, de la qualité et de la sécurité des soins infirmiers en assurant une politique de démarche qualité et de gestion des risques conformes aux textes et à la politique institutionnelle
- Est garant des valeurs soignantes et professionnelles
- Elabore le projet de service en collaboration avec le chef de service et l'équipe pluridisciplinaire
- Engage l'équipe soignante dans une réflexion professionnelle et éthique
- Accompagne chaque agent dans son projet professionnel, évalue les compétences, repère les potentiels des agents et leurs besoins en formation
- Manage par la reconnaissance des compétences et l'encouragement
- Détermine des priorités dans les objectifs à atteindre et les évalue
- Assure la gestion rigoureuse du matériel, des stocks et des locaux
- Collabore avec les services logistiques, techniques et biomédicaux
- Participe aux commissions d'admissions bi hebdomadaires du SSR.

## COMPETENCES REQUISES

- Connaissances en gériatrie et gériatrie.
- Compétence relationnelles : écoute, empathie, bienveillance
- Compétence en communication (gestion des conflits, concertation, négociation et pondération).
- Adapter son savoir-être et son mode de communication aux patients présentant des troubles cognitifs et du comportement.
- Coordonner de nombreux intervenants internes au service ou externes
- Valoriser les initiatives
- Etre réactif et force de propositions
- Etre bien positionner dans ses missions d'encadrement
- Etre volontaire et particulièrement engagé dans une dynamique de changement
- Accompagner les équipes dans la dynamique de changement

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| Rédacteur : ETCHART Sonia<br>Le : novembre 2019 | Relecture : BOHATIER Jerome<br>Le : novembre 2019 | Validation GUILLEMARD<br>Dominique<br>Le : novembre 2019 | Approbation DELRIEU<br>Marie Anne<br>Le : novembre 2019 |
|---|---|--|---|

|   |                                   |  |
|---|-----------------------------------|--|
|  | <h1>CADRE DE SANTE SSR</h1>       | <b>Référence Intraqual à Copier<br/>Coller</b> |
| Version : 1   | Date de diffusion : novembre 2019 | <b>Page 3 sur 3</b>                            |

- Prioriser ses actions et adapter son organisation au contexte de soins.

## EXIGENCES ET CARACTERISTIQUE DU POSTE

- S'engager à se former dans le domaine de la gériatrie (connaissance sur le vieillissement, la dépendance, la démence, la tarification, la protection juridique)
- S'engager à respecter les valeurs professionnelles du pôle gérontologie : Respect, tolérance, communication adaptée et bienveillance.
- Coordonner ses congés avec les cadres des services du pôle afin d'assurer une permanence de l'encadrement dans les unités
- Adapter ses horaires aux contraintes du service (accueil et information des familles)
- Programmation systématique des congés sur l'année, avec ses collègues.
- Intégration du système de garde mis en place sur les 3 établissements (Louise Michel, CH Riom et Clémentel).

## DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- Etre titulaire du certificat cadre de santé

## RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- Equipes médicales et para médicales du service.
- Cadres de santé des différentes unités du pôle.
- Cadre supérieur de pôle.
- Chef de pôle.
- Direction des soins.
- Direction de site.
- Coordination générale des soins.

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| Rédacteur : ETCHART Sonia<br>Le : novembre 2019 | Relecture : BOHATIER Jerome<br>Le : novembre 2019 | Validation GUILLEMARD<br>Dominique<br>Le : novembre 2019 | Approbation DELRIEU<br>Marie Anne<br>Le : novembre 2019 |
|---|---|--|---|